

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 octobre 2019

Nouvelle composition du Conseil d'administration de l'INRS

M. Renaud Buronfosse, représentant le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) a été élu président du Conseil d'administration de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), le 17 octobre 2019.

Ingénieur agronome de l'école nationale supérieure d'agronomie de Toulouse, Renaud Buronfosse est délégué général d'Evolis, organisation professionnelle membre de la Fédération des industries mécaniques. Il est membre titulaire du Comité technique national de la métallurgie¹ et a précédemment exercé des fonctions de direction dans des entreprises agroalimentaires, de biens d'équipement, mais aussi, dans des bureaux d'étude.



© Vincent Leloup (Divergence Images)

L'INRS est un organisme paritaire, fondé en 1947, dont la mission est la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Il est administré par un Conseil d'administration comprenant un collège « Employeurs » de 9 représentants (7 MEDEF, 1 U2P, 1 CPME) et un collège « Salariés » de 9 représentants (3 CGT, 2 CGT FO, 2 CFDT, 1 CFE-CGC et 1 CFTC). Les statuts de l'INRS prévoient pour la présidence de l'Institut, une alternance entre les collèges Employeurs et Salariés tous les deux ans.

Composition du nouveau Bureau au Conseil d'administration de l'INRS :

Président : M. Buronfosse (MEDEF) ; Vice-Président : M. Schouller (CGT FO)
Secrétaire : M. Salengro (CFE/CGC) ; Secrétaire-adjoint : M. Boguet (U2P)
Trésorier : M. Montéléon (CFTC) ; Trésorier-adjoint : M. Thillaud (CPME)

Autres membres du Bureau :

M. Delaunay (CGT), Mme Lamoureux (CFDT), Mme Leroy (MEDEF).

Sigles des organisations siégeant au Conseil d'administration de l'INRS :

CFDT Confédération française démocratique du travail
CFE/CGC Confédération française de l'encadrement / confédération générale des cadres
CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens
CGT Confédération générale du travail
CGT FO Confédération générale du travail – Force ouvrière
CPME Confédération des petites et moyennes entreprises
MEDEF Mouvement des entreprises de France
U2P Union des entreprises de proximité

Contact Presse : Marie-Eva PLANCHARD - 01 40 44 14 40 - marieeva.planchard@inrs.fr

¹ Instance paritaire qui assiste la Commission des accidents du travail / maladies professionnelles de la Direction des risques professionnels de l'Assurance maladie, sur les questions de prévention dans le secteur de la métallurgie.

A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité Sociale – Accidents du travail / Risques professionnels. Notre métier, rendre le vôtre plus sûr

Et pour suivre l'actualité de l'INRS : www.inrs.fr ; www.twitter.com/INRSfrance